



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTCALM
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JULIENNE**

AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

RÉSOLUTION N°16-06R-215 POUR UNE DEMANDE DE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) 2016-0015 - FUTUR 1175, ROUTE 125

Avis est par la présente donné par la soussignée, secrétaire-trésorière /directrice générale que le conseil de la municipalité de Sainte-Julienne a adopté, le 13 juin 2016, la résolution n°16-06R-215 pour une demande de projet particulier de construction, de modification ou occupation d'un immeuble (PPCMOI) 2016-0015 - futur 1175, route 125.

Ce règlement est entré en vigueur le 21 juin 2016 en vertu du certificat de conformité # 2016-22 émis par la directrice générale de la MRC de Montcalm.

Toute personne intéressée par ce règlement peut en prendre connaissance au bureau de la secrétaire-trésorière/directrice générale au 2450, rue Victoria, Sainte-Julienne, aux heures habituelles de bureau.

Donné à Sainte-Julienne, ce 22 juin 2016


France Landry
Directrice générale /secrétaire-trésorière